

Lundi 4 juillet 2016

Inauguration de la 2^{ème} phase des aménagements de la Prairie Saint-Sever

Du pont Corneille à la pointe de la Presqu'île Rollet, les quais de la Rive Gauche se transforment progressivement pour devenir une grande promenade fluviale sur plus de 3 kms. Après une première phase en 2013/2014, qui a vu le réaménagement des quais en aval du pont Guillaume-le-Conquérant, la création du parc fluvial de la Presqu'île, puis de la Prairie Saint-Sever, la seconde phase qui concerne les espaces situés entre les ponts Boieldieu et le pont Jeanne d'Arc vient de s'achever.

Initiés par la Ville de Rouen, les travaux sont portés et financés par la Métropole Rouen Normandie, avec les cofinancements de la Ville de Rouen, du Département de la Seine-Maritime, de la Région Normandie, de l'État et de l'Union Européenne.

Une prairie en plein cœur de ville



La deuxième partie de la Prairie Saint-Sever ouvre au public aujourd'hui, elle longe la Seine du Pont Corneille à la rampe du Pont Jeanne d'Arc.

Cette partie de quai aménagée par la Métropole Rouen Normandie s'étend sur environ 1,5 hectare. Afin de privilégier la promenade, le quai se compose de plusieurs allées de cheminement piéton en béton ou en pavés permettant ainsi de déambuler entre des placettes, des terrains de boules, des espaces de jeux pour enfants et des massifs plantés... Il alterne plusieurs ambiances, à la fois parc-promenade, mais aussi parc paysagé et arboré.



À terme, avec une végétation plus mature et dense, le paysage proposera aux promeneurs des espaces verts et des lieux plus intimes et plus calmes, dans la continuité de la grande prairie inaugurée en 2014.

Dans une démarche de développement durable, les pavés proviennent tous du site. Ils ont été au préalable nettoyés avant d'être reposés. Le projet voit également la création d'une lisière boisée devant la trémie ferroviaire permettant ainsi de créer un filtre végétal devant l'ouvrage et les convois ferroviaires qui l'empruntent.

L'ensemble des aménagements donnera ainsi le sentiment d'un espace urbain à la fois apaisé et protégé.



Des espaces pour se réappropriier les quais rive gauche

L'ambition de ces aménagements est que la ville renoue avec son environnement fluvial, ils s'inscrivent dans une démarche de reconquête des berges de la Seine.

Plus arborée que la première phase réalisée il y a deux ans, cette partie des quais a été pensée comme un square urbain avec toutes les fonctions qui en découlent : promenade mais aussi activités contemplatives et sportives grâce aux terrains de sport et de loisirs urbains.

Les jeux pour les enfants comptent des balançoires, des toboggans, un pont de corde, un parcours d'équilibre, un labyrinthe, des structures d'escalade...



Le site propose aussi des agrès sportifs et quelques rampes de glisse pour les skateurs.

La phase 2 des travaux des quais bas rive gauche en chiffres

40 000 m² d'espace aménagé

8 000 m² de surface minérale

600 arbres plantés

15,3 M d'€ HT: coût global du projet

Les partenaires financiers

Le coût global du projet est de 15,3 M € HT dont 13,4 M € HT de travaux. Initiés par la Ville de Rouen, les travaux sont portés et financés par la Métropole Rouen Normandie, avec les cofinancements de la Ville de Rouen, du Département de la Seine-Maritime, de la Région Normandie, de l'État et de l'Union Européenne.



La Métropole Rouen Normandie finance les travaux à hauteur de 6 M€.



La Région Normandie participe au financement du projet à hauteur de 3,7 M€.



Le Département de la Seine-Maritime participe au financement des travaux à hauteur de 2,8 M€.



La Ville de Rouen participe au financement du projet à hauteur de 2,160 M€.



L'État accorde une subvention de 163 000 € au titre du Programme « Écocités Ville de demain ».

Une troisième phase dès la rentrée

Dès la rentrée, les aménagements des quais bas rive gauche continuent au niveau de l'esplanade des marinières entre la rampe Jeanne d'Arc et le pont Guillaume le Conquérant.

Planning des travaux

- Septembre à décembre 2016 : terrassement et fondations de l'escalier de la jetée et du kiosque
- Octobre 2016 – mars 2017 : construction de la jetée et du kiosque ainsi la pose des escaliers ;
- Avril – mai 2017 : revêtement de sol et pose du mobilier sportif

Cette troisième phase permettra de compléter les aménagements réalisés en bord de Seine sur l'Écoquartier Flaubert. À terme les espaces publics de la rive gauche de Rouen formeront un parc promenade de 23 hectares et 3 km de long du pont Corneille à la presqu'île Rollet, au cœur de la Métropole.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse
Métropole Rouen Normandie
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21

